

Concours Photos 2011 - GSA05 - Règlement -



Article 1 : Structure organisatrice

L'association Gap Sciences Animation 05, 32 boulevard Pompidou, 05 000 GAP, représentée par son président Jean-Luc Vallereau organise un jeu concours photo de sciences intitulé « Sciences en Clic ». Aline Chollet, animatrice, chargée de projet, sera en charge du projet à GSA05.

Article 2 : Thématique

« Capturez votre image de sciences : un arc en ciel ? un portrait de scientifique ? un moteur à explosion ? Croisez les regards scientifiques et artistiques pour illustrer le monde des sciences. ». La photo devra s'inscrire dans la thématique sciences et technologie et être associée à un texte d'une dizaine de lignes. Le texte devra exprimer un questionnement scientifique que la photo illustrera ou auquel elle proposera des réponses. Le texte pourra également apporter des éléments de réponses à ce questionnement.

Article 3 : Conditions de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous. La participation au concours pourra se faire soit dans la catégorie adultes (+ de 18 ans), soit dans la catégorie jeunes (de 12 à 18 ans) avec l'accord de leur responsable légal.

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation signée des personnes identifiées sur la ou les photos présentée(s). Les candidats donnent l'autorisation à GSA05 de diffuser leur photo sur tous supports à but non lucratifs (site Web de l'association, exposition, document de presse, ...) si celle-ci est sélectionnée.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Article 4 : Modalités de participation

Les tirages devront être envoyés

- entre le 01 avril et le 15 août
- par courrier électronique format JPG, PDF à equipe@gsa05.com ou aline@gsa05.com
- résolution de 1600x1200 pixels conseillée (pour agrandissement 30X45)
- rapport 3/2 conseillé (pour agrandissement 30X45)
- 4Mb conseillé
- photos noir et blanc ou couleurs et photos montages autorisées

Le participant devra également fournir les renseignements suivants :

- nom, prénom
- adresse ou mail
- titre de la photo
- texte d'une dizaine de lignes (voir thématique)

Article 5 : Sélection et Remise de lots

Le comité de sélection se réunira début septembre pour élire les meilleurs clichés. Il sera constitué de membres du comité scientifique de l'association, de membres du Conseil d'Administration de l'association, des salariées de l'association et de photographes professionnels. Ainsi, les garanties scientifiques et artistiques seront assurées.

Deux votes seront émis distinctement pour les deux catégories adultes ou jeunes et au total 30 clichés seront sélectionnés. Les gagnants seront informés par courrier ou mail et seront invités à récupérer un exemplaire du tirage 30x40 de leur photo et leur lot (tirages, matériel photos, ...).

Les photographies sélectionnées formeront une exposition disponible pour l'itinérance locale et régionale.

Critère de notation

a/ Critères scientifiques (20 points)

- | | |
|--|----------|
| a.1 _ Validité scientifique du texte | 8 points |
| a.2 _ Adéquation du texte à la photo | 8 points |
| a.3 _ Intérêt scientifique du questionnement | 4 points |

b/ Critères Artistiques et techniques (20 points)

- | | |
|--|----------|
| b.1 _ Créativité / Originalité | 8 points |
| b.2 _ Techniques : cadrage, netteté, exposition, composition | 8 points |
| b.3 _ Accroche : indépendamment des critères ci-dessus | 4 points |
| _ la photo a-t-elle capturé votre attention ? | |
| _ la photo vous a-t-elle fait sourire ? | |
| _ la photo vous a-t-elle fait réfléchir ? | |
| _ la photo vous plait malgré tout ! | |

